



La situation des migrants dans le centre du Croissant Rouge à Médenine

Rapport de mission d'enquête

Introduction

Le centre du Croissant Rouge de Médenine a ouvert ses portes suite à la décision de l'UNHCR de fermer le camp de Choucha en juin 2013 et dans le but de répondre dans l'urgence à la forte augmentation de migrants traversant la frontière Libyenne pour se réfugier en Tunisie. La volonté était d'installer ces réfugiés dans un cadre d'accueil plus approprié¹ et plus respectueux de leurs dignités.

La ville de Médenine est située à une centaine de kilomètres de la frontière libyenne et a accueilli un grand nombre de migrants déplacés suite à la fermeture du camp sus cité.

Le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES)² se considérant interpellé par la reconnaissance des droits de ces migrants du fait de sa mission pour le respect des droits de l'Homme en Tunisie a jugé important d'instruire ce rapport

¹ « Tunisie : fermeture du camp de Choucha avant l'été (HCR) » - 22 Mars 2013 - <https://www.babnet.net/cadredetail-62255.asp>

²Infra, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux sera appelé FTDES



Rédigé en Janvier 2019 sur les conditions de vie des migrants dans le centre ainsi que sur le contexte migratoire qui a amené ces êtres-humains à vivre les drames dont ils ont pu témoigner.

Le FTDES espère ainsi mettre à disposition de la société civile tunisienne et internationale une source d'information directe et un support pour les revendications visant à reconsidérer les droits et les conditions de vie des migrants et des réfugiés en Tunisie.

Alerté par des informations d'arrivées de réfugiés presque hebdomadaires pendant un mois, le FTDES a décidé de se rendre sur place pour analyser la situation dans cette ville du sud tunisien.

Ce document fait le bilan des recommandations retenues par le FTDES à la suite d'une enquête et d'entrevues réalisées avec des personnes hébergées dans le centre en Novembre 2018.

I. Le centre du Croissant Rouge de Médenine

Le centre, référence pour les personnes qui traversent les frontières accueille aujourd'hui la majorité des migrants dans le gouvernorat.

Du fait d'une intervention de l'UNHCR le 21 Octobre 2018 lors d'une tentative de refoulement à la frontière tuniso-libyennes d'un groupe de demandeurs d'asile par les autorités tunisiennes, ceux-ci ont été finalement admis à y être hébergés.

Les exemples se succèdent. Le 9 décembre 2018, un des demandeurs d'asile du centre a adressé au FTDES des photos de cinq nouveaux arrivants n'ayant pas été hébergés et n'ayant obtenu ni eau ni nourriture de la part de l'UNHCR ou du Croissant Rouge Tunisien. Deux jours plus tard, les cinq personnes n'avaient toujours pas été accueillies et prises en charge.

Le 8 janvier 2019, un contact du FTDES a affirmé que les coupons alimentaires au sein du centre n'avaient pas été fournis depuis près de deux semaines. Cela lui fait dire que selon lui les conditions d'accueil du centre ne sont plus acceptables et que certaines personnes seront amenées à le quitter.

Le même scénario s'était déjà passé en Août 2018 quand une vingtaine de personnes avaient quitté le centre car ils ne pouvaient plus tenir dans des conditions de vie inhumaines³.

Sur place, l'équipe a pu réaliser des interviews avec six personnes hommes et femmes, mineur(e)s et majeur(e)s dont les identités ne seront révélées et qui ont confirmé de nombreuses similitudes.

L'hygiène et la santé

Les six personnes ont rapporté que les conditions d'hygiène du centre étaient déplorables.

³ "Nous étions livrés à nous-mêmes" : des migrants quittent un centre du Croissant-Rouge en Tunisie – infomigrants, 30 Août 2018 - <http://www.infomigrants.net/fr/post/11626/nous-etions-livres-a-nous-memes-des-migrants-quittent-un-centre-du-croissant-rouge-en-tunisie>



Il y a un nombre insuffisant de douches et de toilettes, partagées par toutes les personnes du centre (adultes comme enfants) très rarement nettoyées, une rare disponibilité d'eau chaude et Parfois même des ruptures d'eau dans les toilettes. Les femmes déplorent un manque d'intimité et certaines rapportent qu'elles ont même subi des agressions sexuelles dans les douches

L'état de la cuisine est aussi dénoncé. La cuisine est trop petite, ils sont obligés de manger dans la salle télé ou même dans leur chambre. Elle est souvent sale et Ils ne disposent de qu'un seul frigo pour près de cent personnes.

De nouveaux arrivants ont parfois attendu plus de deux semaines pour obtenir le kit d'hygiène normalement distribué à l'arrivée (une brosse à dent, un savon, du dentifrice...)

Les couvertures et vêtements chauds pour l'hiver ne sont pas distribués à temps ni en quantités suffisantes malgré le froid dans le centre.

En conclusion, le respect les normes d'hygiène et les conditions de santé montrent des défaillances importantes.

Les conditions alimentaires

Les personnes interrogées ont beaucoup insisté sur l'insuffisance des 20 dinars tunisiens alloués hebdomadairement par personne pour l'alimentation moyennant un bon d'achat auprès d'un fournisseur imposé et qui doivent également couvrir l'achat des besoins en eau potable absente au centre et sur l'absence de couverture de certains frais de déplacement ou transport.

Cette situation a amené le constat de vol de nourriture perturbant la sécurité et la sérénité des lieux. Les témoignages sont unanimes pour considérer que la somme de 20dt ne couvre pas les besoins en produits des premières nécessités.

L'insuffisance de personnel

Les interviewés ont rapporté le manque de personnel suffisant, ainsi que beaucoup de réserves quant à leurs comportements envers eux. Il y aurait entre 7 et 9 employés pour le centre entre agents de sécurité, femme de ménage et chauffeur pour plus de 100 personnes qui ne parviennent pas à gérer toutes les demandes.

Le chauffeur n'est que rarement disponible pour les urgences devant rallier l'hôpital alors qu'il n'y a pas de personnel médical qualifié d'où le recours à des rendez-vous très éloignés pour des consultations à l'hôpital malgré les souffrances.

FTDES s'inquiète de l'absence de restriction d'accès au centre et son ouverture totale qui pose le problème de la sécurité des résidents. De plus, le personnel leur a demandé de ne pas communiquer avec des journalistes ou des personnes intervenantes de l'extérieur et ne leur offre que très peu d'opportunités de télécommunication avec leurs proches ce qui renforce le sentiment d'isolement et d'insécurité.

Les personnes écoutées ont aussi dénoncé le comportement désagréable et parfois irrespectueux du personnel qui n'a aucune qualification pour leur encadrement et



l'assistance nécessaire pour un retour volontaire, des demandes d'asile ou même sur la vie en Tunisie.

L'accès à l'information

Pendant les entretiens pour entreprendre les demandes d'asiles avec le UNHCR, les demandeurs n'ont aucun interprète pour leur langue natale. Ils sont obligés de les faire en anglais ou en arabe alors qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment ces langues pour défendre leurs causes et connaître leurs droits notamment à l'asile et à une potentielle réinstallation dans un pays tiers. Même s'ils proposent le contact d'un interprète ceci leur est refusé sous prétexte que le centre ne peut recourir qu'à des personnes qui appartiennent au Croissant rouge et que la coopération avec d'autres associations est exclue dans ce cadre.

Les mineurs ne bénéficient d'aucun traitement spécifique en lien avec les droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

L'ambiance au centre et dans la ville

Rappelons que les réfugiés du centre sont de nationalités et de cultures différentes (Erythrée, Cameroun, Nigéria, Ethiopie...) et qu'il est parfois difficile pour certains d'entre eux de cohabiter. Néanmoins certains interviewés disent que l'ambiance dans le centre est acceptable alors que d'autres reconnaissent des tensions et l'absence d'échanges entre les personnes du fait qu'elles ne sont même pas regroupées par nationalité dans les chambres pour faciliter la communication entre eux (notamment à cause de la différence de langue) ce qui les laisse majoritairement cloîtrées dans leur chambre.

Les chambres ont une capacité de 2 ou 3 personnes maximum mais cette norme qui peut mener à des tensions ou du moins provoquer de la promiscuité qui peut déranger.

Néanmoins toutes les personnes interrogées ont déclaré n'avoir eu aucun problème avec les habitants de la ville de Médenine ou avec les agents de police sur place.

Le majeur problème du centre du Croissant Rouge à Médenine est qu'il ne prend pas assez en compte les particularités des personnes migrantes qui arrivent après des vécus très violents en Libye où la plupart ont été emprisonnés, vendus en tant qu'esclaves voire violés, torturés...

Cette omission est incompatible avec leur rétablissement réel.

En effet toutes les personnes interviewées ont fait part de leur passé et des horreurs qui leur sont arrivées en Libye et à la frontière tuniso-libyennes.

L'enfer Libyen

De nombreux rapports du FTDES dénoncent depuis longtemps les conditions inhumaines auxquelles sont confrontées les personnes qui passent par ce pays ou l'anarchie et le chaos règnent⁴ et où les émigrés viennent pour une probable source de revenus mais où ils trouvent une réalité différente.

⁴ Rapport « Fuir l'enfer en Libye ou affronter les abysses pour sa dignité » - décembre 2017 – écrit par Reem Bouarrouj



La majeure partie des personnes qui osent témoigner sur leurs histoires racontent qu'elles ont été traitées de manière totalement inhumaine impensable à l'entant de leurs parcours de migration. Ils témoignent de ventes d'esclaves pour des sommes dérisoires avoisinants les 70 euros (ou parfois moins pour les femmes). Les personnes interviewées ont toutes racontées être passées d'esclavagistes en esclavagistes, de maître en maître, comme des produits marchands.

Ils décrivent aussi l'enfer des prisons libyennes où ils ont pu être emprisonnés entre parfois 8 ou 9 mois, dans des conditions terribles, à plusieurs dans des cellules où ils ne peuvent ni s'asseoir ni s'allonger et très peu nourris (un peu de pain et d'eau par jour). Ils dénoncent que L'UNHCR les ait parfois déportés de prison en prison à pied sur des distances très longues alors qu'ils sont très affaiblis par leurs conditions et le manque d'alimentation.

Les réseaux de traite humaine sont également très actifs en Libye. Cela peut concerner le travail forcé et l'exploitation sexuelle ou le trafic d'organes... Des témoignages de femmes mais aussi d'hommes racontent les violences sexuelles et les viols qu'ils ont pu subir. Des femmes ont témoigné de leurs grossesses résultant de viols et les avortements forcés. Dans ce contexte, une interviewée raconte que quand elle est arrivée au centre avec des problèmes de santé liés aux agressions sexuelles dont elle a été victime, elle n'a pas été traitée directement et n'a eu aucun suivi psychologique ni accompagnement en lien avec sa maladie.

Tous racontent l'extrême difficulté, dangerosité et les couts exorbitants du périple de la traversée de la Méditerranée mais la plupart disent préférer la mort en mer à leurs situations présentes.

Durant ces tentatives de traversées, ils ont dû essayer les tirs des garde-côtes libyens sur la plage et sur leurs bateaux pneumatiques pour ensuite être ramenés à leurs points de départ sur les plages libyennes et être séquestrés avec des membres de leur famille pour repayer un énième essai, parfois le septième.

Certains ont été témoins de la mort de personnes rencontrées en cours de route en l'absence de lois et d'autorité effective en Libye⁴. (Voir rapport FTDES : « Fuir l'enfer en Libye ou affronter des abysses pour sa dignité »),

Le contrôle des frontières

Loin de trouver le réconfort et la sécurité requises, toutes les personnes interviewées ont raconté que le passage de la frontière avait été très violent. Ils ont relaté des violences de la police tunisienne qui a cherché à les refouler dans le désert libyen après un trajet de centaines de kilomètres à pieds.

Ce n'est que quand ils parviennent à appeler le UNHCR en Tunisie et sur son intervention que l'entrée en territoire tunisien est envisageable mais ils doivent là encore parfois subir une violence policière pour sanctionner leur appel à l'aide de de organisations internationales.

Une solution de transit

La Tunisie reste pour la majorité des personnes migrantes qui fuient la Libye « ...plutôt mourir que de retourner là-bas. » Une solution de transit dans la perspective de rejoindre



l'Europe ou l'Amérique pour rejoindre de la famille ou des proches. L'installation en Tunisie est rarement envisagée pour des problèmes de différence culturelles et/ou religieuses et en l'absence d'un cadre juridique sécurisant.

Conclusion

Selon les situations et les témoignages recueillis au cours des six interviews de cette mission auprès du centre de Médenine en Novembre 2018 ou même auparavant à travers les précédents rapports du FTDES, nous ne pouvons que confirmer le besoin urgent d'une prise en charge plus adaptée aux besoins de suivis psychologique médical et juridique en réponses aux besoins réels.

Le FTDES renouvelle ses revendications pour que les conditions d'accueil inhumaines et dégradantes changent contrairement à leur négligence actuelle. Le FTDES considère le Croissant Rouge Tunisien comme principal destinataire de ce rapport mais il envisage également de le publier comme moyen de sensibilisation et de plaider pour l'amélioration des conditions de l'accueil conformément aux droits et standards internationaux de protection des migrants.

II. Recommandations

Le FTDES recommande expressément:

- de garantir la bonne application de la Convention de Genève de 1951 et la clause de non refoulement, revêtant un caractère obligatoire en vertu du paragraphe 1 de l'article premier du Protocole de 1967. La Convention dispose au paragraphe 1 de son article 33 que : *« Aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. »*
- le respect du droit à l'information juridique et sociale dans une langue accessible au demandeur d'asile dès l'arrivée et les premiers contacts avec les organisations concernées.
- Le droit au maintien sur le territoire et à des conditions d'accueil dignes pendant toute la durée de l'examen doit être garanti.
- La révision des conditions d'accueil du centre de Médenine pour permettre une intimité et protection suffisantes aux femmes et aux mineurs.
- une plus grande responsabilisation des agences internationales pour la mobilisation des moyens juridiques, financiers et diplomatiques dans le soutien aux victimes outre le suivi et l'aboutissement des mesures de protection et de soutien aux demandes de réinstallation.
- des mesures d'urgences pour l'accès effectif aux soins médicaux des personnes hébergées dans le centre.
- Le montant relèvement des montants alloués coupons alimentaires individuels et l'inclusion des besoins de communications et de transport.



- Les bonnes conditions d'hygiène des infrastructures devraient être mieux garanties.
- L'approvisionnement en nourriture devrait être systématique et ne devrait pas connaître d'irrégularités.

Références

Charlotte Boitiaux, « Nous étions livrés à nous-mêmes : des migrants quittent un centre du Croissant-Rouge en Tunisie », Infomigrants, 30 Août 2018 ; <http://www.infomigrants.net/fr/post/11626/nous-etions-livres-a-nous-memes-des-migrants-quittent-un-centre-du-croissant-rouge-en-tunisie>

« Tunisie : Fermeture du camp de Choucha avant l'été (HCR) », Babnet, 22 Mars 2013 ; <https://www.babnet.net/cadredetail-62255.asp>

Rapport du FTDES : « Fuir l'enfer en Libye ou affronter des abysses pour sa dignité », Reem Bouarrouj, Décembre 2017 ; <http://ftdes.net/rapports/fuirlenferenlibye.pdf>